



**Syndicat du Personnel
Banques-Assurances
CGT Auvergne-Limousin**
Section Caisse d'Epargne

Site internet : www.is.gd/spbacgt

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE pour RÉSoudre le DÉFICIT des régimes de RETRAITE

février 2023

5,5 Md€ pour FINANCER LES RETRAITES

Selon une étude de la CNAV*, mettre fin aux inégalités salariales entre les femmes et les hommes permettrait de dégager **5,5 Md€ en 2050** (une fois déduite l'augmentation des pensions des femmes de 20%).

*CNAV, étude 2011-056 (dernière étude publiée sur l'égalité salariale)

ACTION FÉMINISTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Jeudi 16 février 2023, syndicalistes et féministes ont organisé **une remise de chèque symbolique** (5,5 Md€) à l'Assemblée nationale démontrant que l'égalité professionnelle permettrait de résoudre le déficit invoqué par le gouvernement pour justifier sa réforme des retraites.



DANS LE DÉTAIL DE L'ÉGALITÉ SALARIALE

L'égalité salariale se traduirait par un surcroît de recettes de 13 Md€ en 2030, puis les 5,5 Md€ en 2050 (cf. étude CNAV).

5,5 Md€ est donc un chiffre a minima, calculé uniquement sur la retraite de base des salarié-e-s du privé, sans prendre en compte les gains générés dans les régimes de retraites complémentaires AGIRC/ARRCO, dans la fonction publique et les régimes spéciaux.

Aligner le taux d'emploi des femmes sur celui des hommes permettrait de faire rentrer 9,5 Md€ de cotisations supplémentaires.

L'égalité salariale et l'égalité d'accès à l'emploi des femmes permettraient de résoudre l'ensemble du déficit invoqué par le gouvernement pour justifier sa réforme régressive. Ceci serait surtout **une mesure de justice**, permettant enfin aux femmes d'avoir un salaire et une pension égale à celle des hommes.

ARRIVER À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, UNE QUESTION DE CHOIX POLITIQUES

Alors que les femmes sont désormais plus qualifiées que les hommes, elles sont toujours payées 28,5 % de moins que les hommes et touchent des pensions de 40% inférieures.

Les femmes entre 25 et 54 ans sont 84% à travailler contre 92% des hommes.

Gagner l'égalité professionnelle nécessite de :

- Sanctionner les entreprises qui discriminent. Pour cela, l'index égalité doit être revu en profondeur ;
- Revaloriser les métiers féminisés qui, à qualifications équivalentes, sont moins bien payés que les métiers masculinisés
- Mettre fin au plafond de verre et aux discriminations de carrière qui pénalisent les femmes en intégrant dans les bilans sociaux un indicateur de **suivi obligatoire des déroulements de carrière** ;
- Lutter contre les temps partiels courts et subis en faisant cotiser les employeurs sur la base d'un temps plein ;
- Mettre en place un service public d'accueil de la petite enfance et de prise en charge des personnes dépendantes pour socialiser les tâches domestiques ;
- Réduire le temps de travail et mettre fin au présentisme autoritaire pour permettre à toutes et tous d'exercer des responsabilités professionnelles tout en ayant une vie de famille.



La CGT appelle à participer aux prochaines journées de grève et de manifestation unitaire contre la réforme des retraites. Elle invite toutes et tous à poursuivre la lutte jusqu'à la victoire.

Elle place également le 8 mars, journée de lutte internationale de droit des femmes, comme une journée de grève et mobilisation pour l'égalité salariale et contre la réforme des retraites qui pénalisera fortement les femmes.

Vos délégués SPBA/CGT : Séverine LARUE,
Eric MAHIDDINE, Franck PEYROT.

